



## Mention d'information

### **Gestion de la campagne emailing EN3S - Santé des agriculteurs (Décision PDB 2021-01)**

La Mutualité Sociale Agricole des Portes de Bretagne met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé «Gestion de la campagne emailing EN3S - Santé des agriculteurs » dont les finalités sont :

- D'identifier la population destinataire de la campagne emailing
- D'envoyer de mails à la population cible
- D'élaboration des statistiques

Les catégories de données à caractère personnel utilisées dans le cadre de ce traitement sont : les données d'identification.

La base légale du traitement est l'intérêt légitime poursuivi par le responsable des traitements ou par un tiers.

Les catégories de personnes concernées par le traitement sont les assurés de la MSA Portes de Bretagne et les élus destinataires du questionnaire d'enquête.

Les données sont conservées pour la durée nécessaire à la réalisation du mailing.

Sont destinataires de tout ou partie des données, le service communication de la MSA.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et d'effacement aux données qui vous concernent.

Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole des Portes de Bretagne ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07**